Elections Législatives du 18 Novembre 1962

DÉPARTEMENT DE L'EURE – CIRCONSCRIPTION DE LOUVIERS

RÉMY MONTAGNE



Chevalier de la Légion d'Honneur

Médaille Militaire — Croix de Guerre 39-45

Mutilé de Guerre 75 %

Député sortant

Secrétaire de la Commission des Affaires Etrangères
de l'Assemblée Nationale

Président International
de l'Association Interparlementaire Europe-Afrique

Vice-Président du Comité
pour l'Aménagement et l'Expansion Economique de l'Eure

Candidat pour le Rassemblement Démocratique

Vous m'avez élu député le 23 Novembre 1958. J'ai aussitôt apporté mon concours sans réserve à l'œuvre de renouveau politique, économique et social qu'entendait réaliser le Gouvernement désigné par le Général de Gaulle.

Grâce à la Constitution adoptée en 1958, nous avons connu la stabilité gouvernementale. Mais il faut aujoud'hui **dans le respect des lois de la République** assurer la continuité de cet effort. L'avenir ne sera garanti que si les citoyens se rassemblent autour d'une doctrine démocratique et d'un programme d'action. L'œuvre amorcée par la confiance donnée à un homme pourra ainsi être poursuivie après lui. **Il convient de renoncer aux cloisonnements des nombreux anciens partis** et, à plus forte raison, de n'en pas favoriser la création de nouveaux...

Il appartient au Parlement, lorsque c'est nécessaire, de faire entendre la voix du peuple. Si députés et sénateurs n'avaient pour tâche que d'approuver le Pouvoir, à quoi serviraient-ils ? Il est arrivé au Gouvernement de commettre des erreurs : les mesures prises à l'encontre des Anciens Combattants, des Assurés Sociaux, des Agriculteurs, sont dans les mémoires. Il était normal que les parlementaires critiquent ces décisions.

POUR L'EXPANSION ECONOMIQUE ET LE PROGRÈS SOCIAL

Grâce à la stabilité politique et au vote régulier des budgets, la France connaît actuellement une vitalité économique lui permettant de restaurer ses finances, de rembourser une grande partie de ses dettes à l'étranger, de rétablir l'équilibre de la balance du commerce international.

Les conditions ont été réunies pour présenter et adopter un Plan d'Expansion Economique valable pour la France voté le 21 Juin 1962. Il faut maintenant le mettre en œuvre et veiller à l'élaboration d'une **politique commerciale et sociale dans le cadre du Marché Commun** et spécialement à l'organisation des **débouchés pour les produits agricoles.** L'élévation du niveau de vie des familles françaises en dépend.

POUR un EFFORT SPÉCIAL en FAVEUR des MILIEUX DÉFAVORISÉS

Personnes âgées ou travailleurs de « Zones » désavantagées

La restauration économique doit permettre d'apporter directement une amélioration du niveau de vie aux travailleurs des entreprises en plein développement. Par contre, les hommes n'ayant aucun lien avec l'activité économique dominante n'en récoltent aucun bienfait et parfois même n'en connaissent que les contre-coups néfastes. Il convient donc de répartir plus équitablement les fruits de l'activité nationale en accroissant l'effort social en faveur des Vieux et au bénéfice des mal logés. **Un Commissariat Général à la Vieillesse** doit être créé et une meilleure répartition des crédits et primes de la Construction doit être décidée.

En faveur des Agriculteurs, il convient de réformer la Loi d'Orientation Agricole de telle manière que les **prix de vente des produits agricoles soient basés sur les prix de revient** et qu'ainsi le monde rural ait une situation comparable à celle des citadins.

Enfin, en vertu du principe d'égalité devant le coût de la vie — aussi élevé en province que dans les grandes villes — il faut **supprimer les zones de salaires et non simplement les comprimer.** Le Gouvernement doit accepter les conclusions de la proposition de loi déposée par quelques parlementaires, dont moi-même, lors de la dernière législature.

POUR LA JEUNESSE : ENSEIGNEMENT, CULTURE, SPORT

Le Budget de l'Instruction Publique a doublé au cours des quatre dernières années, passant de 435 milliards de francs en 1957, à 900 milliards de francs en 1962. **L'effort en faveur de l'Education Nationale doit être poursuivi.**

Chaque centre de quelque importance doit bénéficier de la présence d'un **cycle d'observation** situé le plus près possible des familles, et bientôt d'un **Collège d'Enseignement Général.**

Le **ramassage scolaire.** aujourd'hui à ses débuts, doit être généralisé, l'Etat assumant 75 % des charges.

Les **Centres d'Enseignement Technique** doivent être développés d'urgence en vue de rattrapper le retard accumulé depuis quarante ans.

Enfin, le 1er Plan Quinquennal d'**Equipement Sportif** voté l'année dernière doit être complété. En effet, si l'on entend redonner à la France le rang qu'elle a perdu dans ce domaine depuis 30 ans, il ne suffit pas de créer des terrains de sport, piscines, plateaux d'éducation physique, il faut aussi encourager et aider le personnel d'encadrement (moniteurs, dirigeants, etc.) sans lequel les centres risquent d'être insuffisamment fréquentés.

POUR LA PAIX PAR L'EUROPE UNIE

Deux faits créent aujourd'hui un déséquilibre entre les Nations et menacent la Paix du Monde : l'existence d'armes atomiques et la misère des peuples affamés.

On peut être tenté, entre les géants Américain et Russe, de doter la France d'un armement nucléaire national et de prétendre mener une politique nationale en Afrique... Mais c'est être sourd et aveugle que de ne pas comprendre qu'à notre époque la France ne peut plus, avec ses seules forces, préserver la liberté de la civilisation et équiper les pays sous-développés.

Une Force Atomique Nationale est d'une efficacité discutable et constituera une charge croissante et écrasante (plusieurs milliers de milliards). Les peuples d'Europe doivent assurer en commun leur protection et la Paix. C'est également ensemble qu'ils doivent supporter la charge de nourrir et d'aider les pays africains qui s'adressent à nous. Or l'Europe ce n'est pas seulement l'union épisodique de quelques diplomates ou hommes d'Etat, **l'Europe doit être l'union fraternelle et permanente des peuples qui la composent.**

Si vous souhaitez être représentés par un homme qui soit à la fois pour la stabilité gouvernementale et la défense de la République, le progrès social, l'édification de l'Europe Unie en vue de la coopération internationale et le maintien de la Paix, accordez votre voix à

Rémy MONTAGNE,
Député sortant

Suppléant : **Pierre HERVIEU,**
Conseiller Général

URBAIN FAURE - BEAUMONT-LE-ROGER EURE